

Formulaire d'autorisation de paiement par carte de crédit

Pour payer votre inscription par carte de crédit, veuillez remplir le formulaire en lettres moulées et le transmettre par courriel à info@ecolequebecmonde.ca OU par télécopieur au **+1-418-977-2229.**

Information sur la carte de crédit

Type de carte : Visa MasterCard

Numéro de la carte : - - -

Code de vérification Visa/MasterCard : Expiration :
Mois Année

Information sur l'étudiant

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province/État : _____ Code postal/Zip : _____

Téléphone (résidence) : _____ (travail) : _____

Téléphone (mobile) : _____ Télécopieur : _____

Adresse courriel : _____

Information sur le détenteur de la carte

J'autorise École Québec Monde à porter le montant de \$, CAN à ma carte de crédit :

Nom du détenteur de la carte de crédit

Prénom du détenteur de la carte de crédit

Signature obligatoire du détenteur de la carte de crédit

Date :
Jour Mois Année

J'ai lu, comprend et accepte la politique d'annulation et de remboursement d'École Québec Monde. (Ci-joint)

Confirmation de paiement

École Québec Monde vous fera parvenir une confirmation de paiement de la façon suivante :

Par courriel

Par télécopie

Par la poste

Envoyé par courriel : info@ecolequebecmonde.ca
OU par télécopieur : **+1-418-977-2229**

Réservé à l'administration
Reçu le : _____
Confirmé le : _____

Code de vérification des cartes de crédit Visa et MasterCard

Le code de vérification est imprimé sur les cartes de crédit pour permettre aux commerçants de vérifier les transactions lorsqu'ils n'ont pas la carte en main, comme c'est le cas pour les achats par Internet. Les commerçants utilisent ce numéro dans le cadre du processus d'autorisation avec l'émetteur de la carte. Le code de vérification des cartes Visa et MasterCard est un numéro de trois chiffres imprimé au verso de votre carte. Il apparaît à la suite de votre numéro de compte ou des quatre derniers chiffres de votre numéro de compte, sur la bande de signature.

Veillez utiliser les images ci-après pour repérer le code de vérification pour votre carte de crédit.



Politique d'annulation et de remboursement d'École Québec Monde

Politique d'annulation avant le début des cours

Les frais d'inscription et les frais d'administration hébergement ne sont pas remboursables.

- Pour une inscription annulée avant le début des cours à cause d'un refus de visa, les frais de scolarité et les frais d'hébergement sont remboursés si l'École Québec Monde reçoit une demande d'annulation par écrit, accompagnée d'une copie de la lettre reçue de Citoyenneté et immigration Canada.
- Pour une inscription annulée 14 jours et plus avant le début des cours, les frais de scolarité et les frais d'hébergement sont remboursés si l'École Québec Monde reçoit une demande d'annulation par écrit.
- Pour une inscription annulée de 7 à 13 jours avant le début des cours, les frais de scolarité et les frais d'hébergement sont remboursés à 75 % si l'École Québec Monde reçoit une demande d'annulation par écrit.
- Pour une inscription annulée moins de 7 jours avant le début des cours, les frais de scolarité et les frais d'hébergement sont remboursés à 60 % si l'École Québec Monde reçoit une demande d'annulation par écrit.

Politique d'annulation à l'arrivée ou après le début des cours

Les frais d'inscription et les frais d'administration hébergement ne sont pas remboursables.

Pour une inscription annulée à l'arrivée ou après le début des cours, les frais de scolarité et les frais d'hébergement sont remboursés selon le pourcentage complété du programme d'immersion au moment de la réception, par écrit, de la demande d'annulation.

- Si moins de 10 % du programme est complété, **École Québec Monde** rembourse 50 % du nombre de semaines restantes.
- Si entre 10 % et 30 % du programme est complété, **École Québec Monde** rembourse 30 % du nombre de semaines restantes.
- Si plus de 30 % du programme est complété, aucun remboursement n'est accordé.